



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

**CONVOCAATION
DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 9 juillet 2015

A l'attention de

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **09 juillet 2015 à 20 heures 00** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

Points en urgences

23. Travaux - Réfection de voirie à Vodelée, Voie d'en Haut - Terrain de balle-pelote - Approbation décompte final et réception provisoire
24. Finances - C.P.A.S. : Modification budgétaire n° 02/2015 - Approbation

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,
Sylvain Collard

Le Président,
Pascal Jacquiez

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général f.f pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.